

Implantation potentielle d'un parc canin au parc des Cheminots

Séance d'information et de discussions

Jeudi 29 juin 2023



**Saint-Basile-
le-Grand**

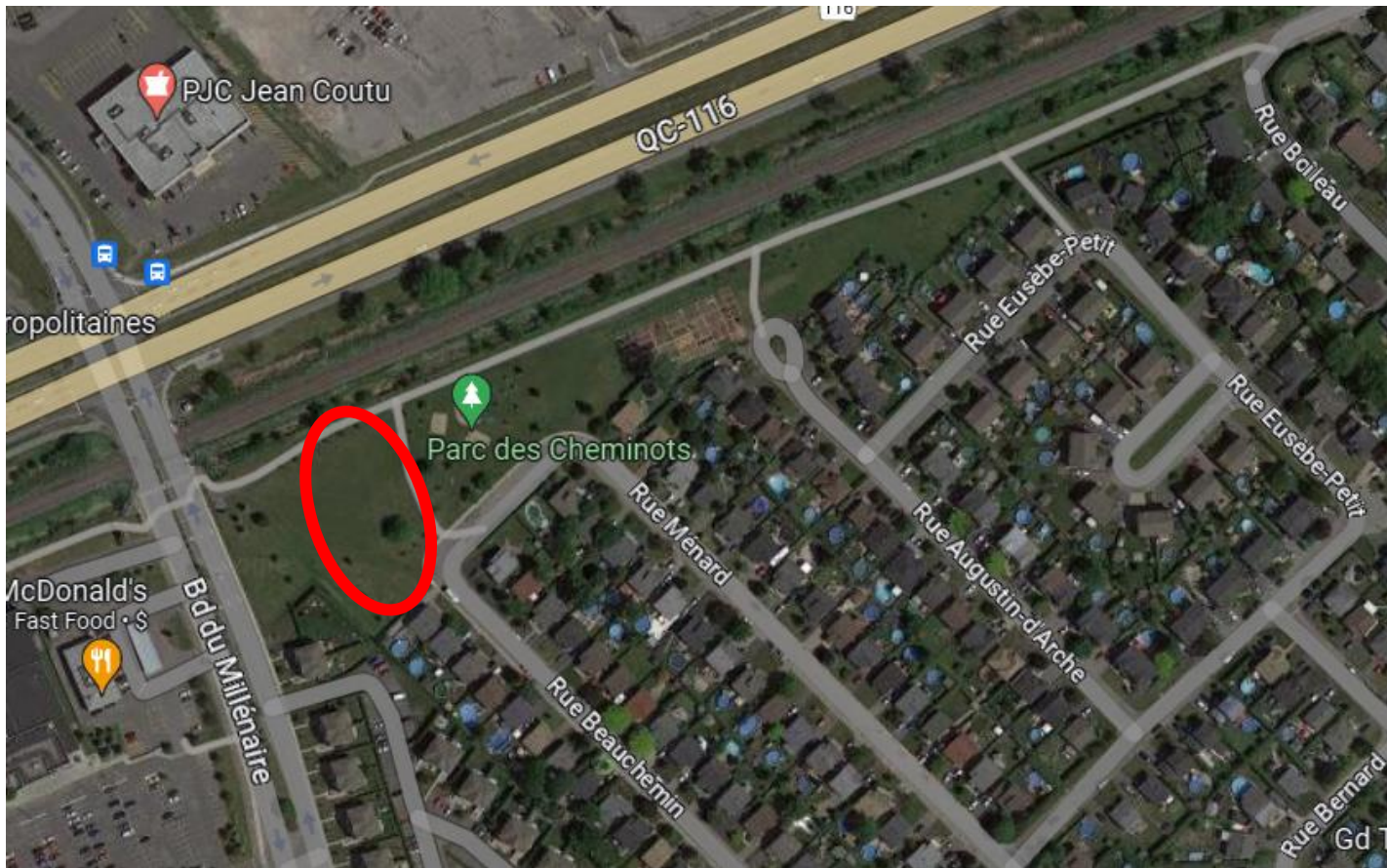
Déroulement

- Présentation du projet potentiel de parc canin
- Période de questions
- Ateliers en sous-groupe
- Plénière en grand groupe
- Prochaines étapes
- Conclusion

Historique du projet de parc canin

- Besoin émis par les propriétaires de chiens
- Analyse des différents emplacements possibles pour le parc canin
- Emplacement choisi à la halte du Richelieu
- Démarche avec la CPTAQ (Commission de la protection du territoire agricole du Québec) non concluante
- Choix d'un nouvel emplacement

Emplacement choisi et accès



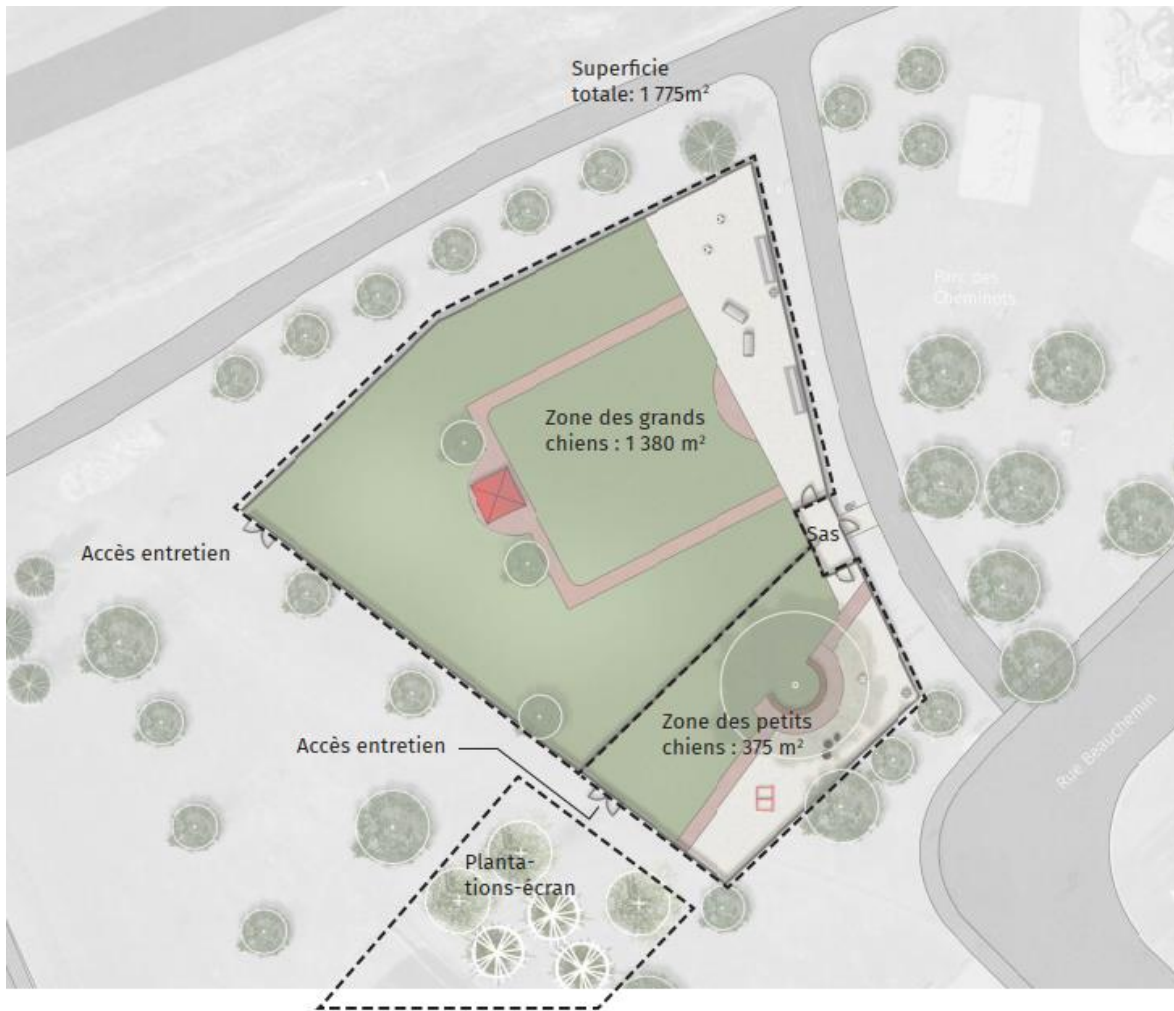
- Parc central favorisant la mobilité active
- Superficie de terrain libre
- Présence de la voie ferrée

Actions pour réduire les irritants



- Créer un écran végétal
- Avoir un système de porte moins bruyant
- Sensibiliser les utilisateurs sur le respect des règlements
- Ajuster les heures d'ouverture

Organisation spatiale

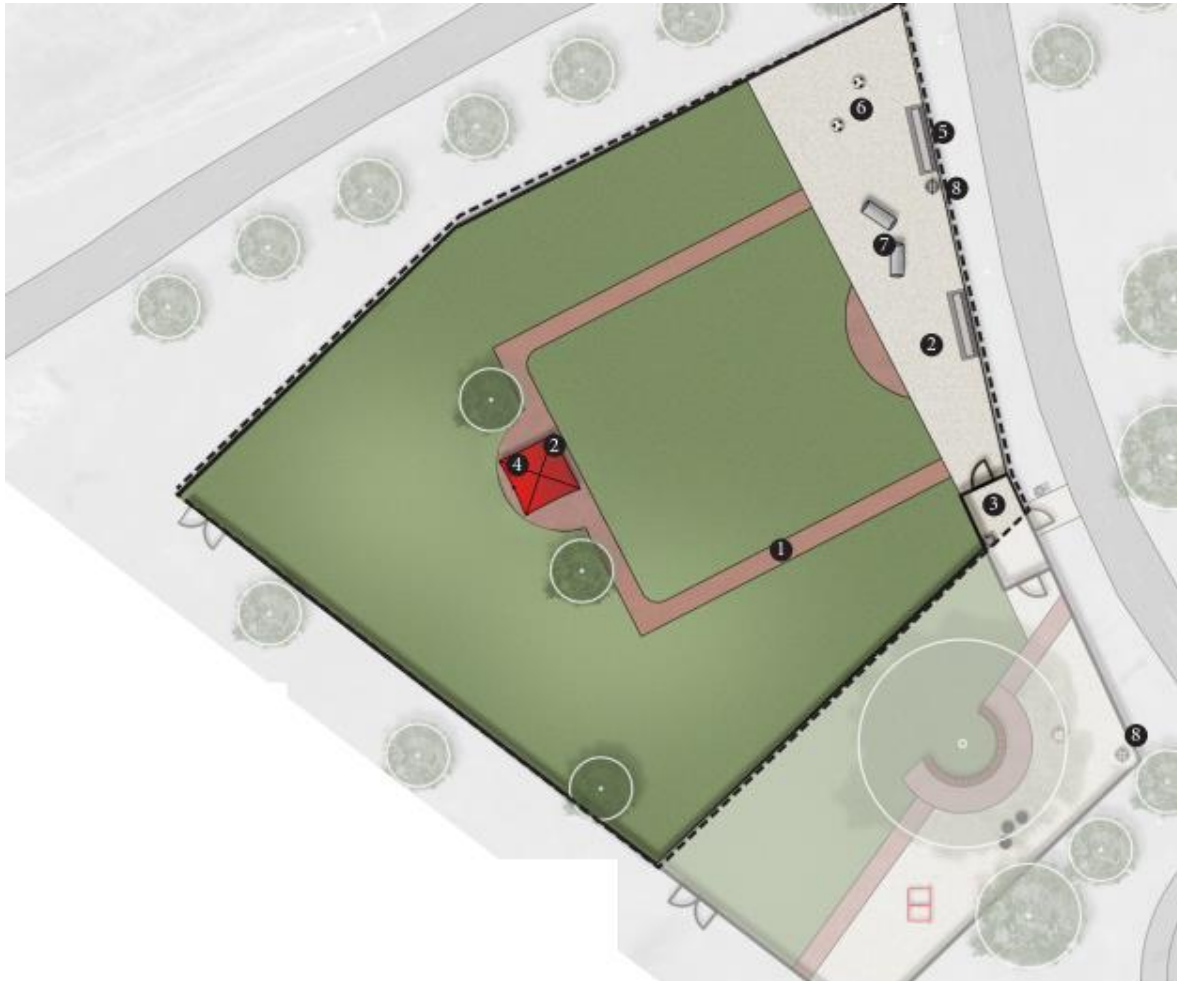


- Deux zones distinctes
- Clôture à maille de chaîne de 1,5 mètre de hauteur
- Sas d'entrée à double porte
- Accès pour l'entretien
- Écran végétal

Aire des grands chiens



Aire des grands chiens



1. Promenade latérale
2. Zone de rassemblement
3. Surface en pierre de rivière
4. Abri pyramidal
5. Bancs
6. Ballons géants
7. Ponceaux récupérés
8. Lampadaire (à intégrer plus tard)

Aire des grands chiens

Proposition de mobilier et équipements

Abri pyramidal



Bancs



Ballons géants



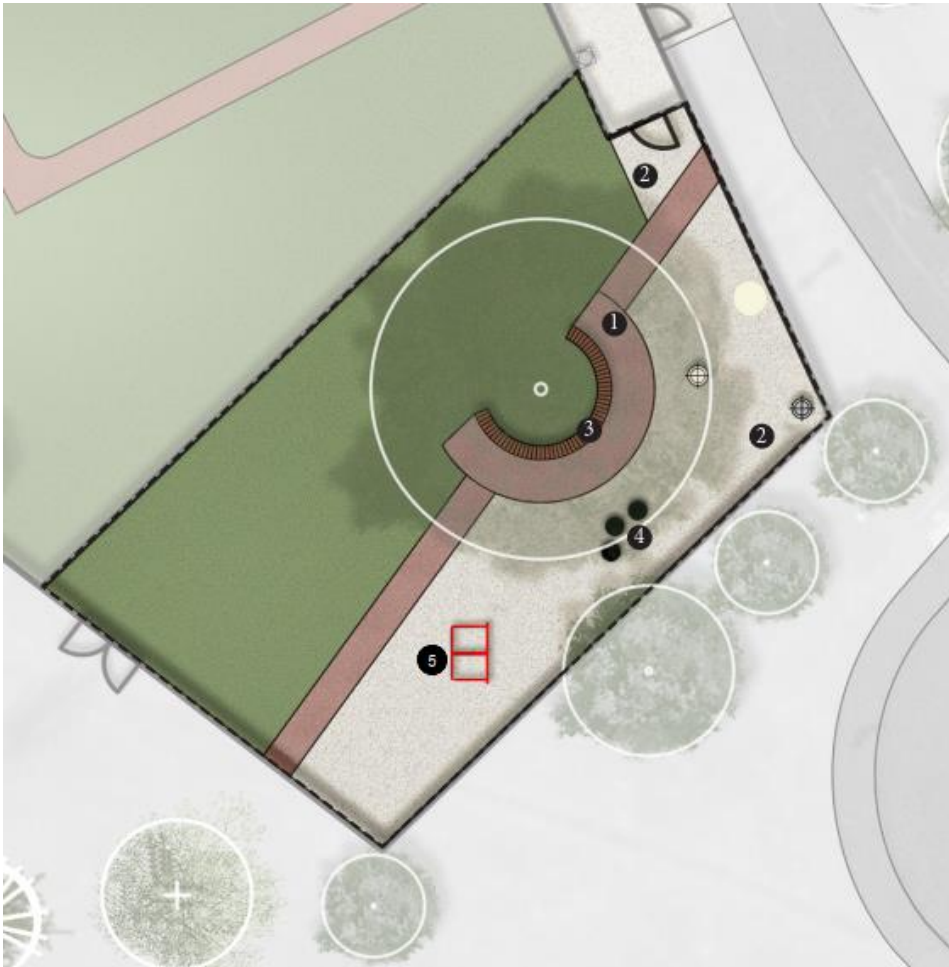
Ponceaux récupérés



Aire des petits chiens



Aire des petits chiens



1. Sentier principal
2. Surface en pierre de rivière
3. Banc courbe
4. Jeux de rondelles
5. Jeu but de hockey renversé

Aire des petits chiens

Proposition de mobilier et équipements

Jeux de rondelles



Banc courbe



Jeu but de hockey renversé



Proposition d'équipements

Panier à rebuts



Fontaine à boire



Travaux

- Durée approximative de 8 semaines
- Accessibilité au parc limitée

Règlements suggérés

Au niveau de l'admission, un chien doit :

1. Être accompagné en tout temps par son gardien ;
2. Être titulaire d'une licence conformément au règlement municipal et porter son médaillon ;
3. Être dépourvu de laisse ou autre équipement pouvant nuire à la sécurité des personnes ou des chiens ;
4. Être âgé d'au moins 4 mois ;
5. Être vacciné ;
6. Ne pas avoir été déclaré potentiellement dangereux.

Règlements suggérés

Au niveau du gardien, ce dernier doit :

1. Être âgé de 12 ans et plus ou être en tout temps accompagné et supervisé d'un adulte ;
2. Ramasser à l'aide d'un sac les excréments de son chien et en disposer dans les poubelles prévues à cette fin ;
3. Empêcher son chien de creuser des trous ou d'occasionner d'autres dommages aux installations et, le cas échéant, en assurer la réparation immédiate ;

Règlements suggérés

Il doit aussi :

4. Éviter en tout temps de laisser son chien avoir des comportements susceptibles de nuire aux autres usagers et à leurs chiens, tels que jappements excessifs et comportements agressifs ;
5. Placer immédiatement le chien en laisse lorsqu'il quitte l'aire d'exercice canin ;
6. S'assurer que les portes de l'aire d'exercice sont fermées en tout temps.

Règlements suggérés

Il est interdit :

1. D'avoir sous sa responsabilité plus de deux chiens à la fois ;
2. D'accéder l'aire d'exercice canin avec un chien malade, en chaleur ;
3. D'utiliser des jouets à l'intérieur de l'aire d'exercice canin en présence d'autres chiens ;
4. De consommer de la nourriture ou boisson, tant pour le gardien que pour le chien, à l'intérieur de l'aire d'exercice canin.

Heures d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7 h à 22 h
- Samedi et dimanche : 7 h à 17 h



Pourquoi un parc canin?

- Bon citoyen canin (socialisation)
- Dépense énergétique (autocontrôle) exercice physique
- Liberté relative (capacité de réflexion)

Bénéfices d'un parc canin

Pour l'humain :

- La présence d'animaux de compagnie a des bienfaits sur la santé physique et psychologique

Pour le chien :

- Améliorer la santé physique et psychologique
- Réduire les comportements agressifs
- Jouer et fréquenter d'autres amis canins
- Permettre de combler les besoins sociaux et ludiques des compagnons canins

Avant de fréquenter un parc canin

Deux règles d'or!

- Est-ce que votre chien souhaite vraiment fréquenter le parc à chien?
- Est-il un bon compagnon pour les autres?

Période de questions

30 minutes • Questions de compréhension



Saint-Basile-
le-Grand

Ateliers en sous-groupes

Conversations tournantes

- 60 minutes
- 3 grands thèmes
- 3 rondes de 20 minutes
 - Chaque groupe aura 20 minutes pour travailler chacun des grands thèmes.

Ateliers en sous-groupes

Thème 1 – Aménagement du site

- Est-ce que les aménagements proposés peuvent encore être bonifiés?
- Est-ce que certains aspects ont été oubliés?

Thème 2 – Milieu de vie

- Avez-vous des préoccupations en lien avec l'aménagement potentiel d'un parc canin dans votre quartier, dans votre secteur, dans votre rue? Si oui, lesquelles?
- Quelles mesures supplémentaires pourraient venir atténuer vos préoccupations, le cas échéant?

Thème 3 – Réglementation

- Est-ce que les règlements proposés vous semblent adéquats?
- Est-ce que certains aspects ont été oubliés et/ou devraient être ajustés? Si oui, pourquoi?



Retour en grand groupe sur les ateliers

Constats pour chaque thématique



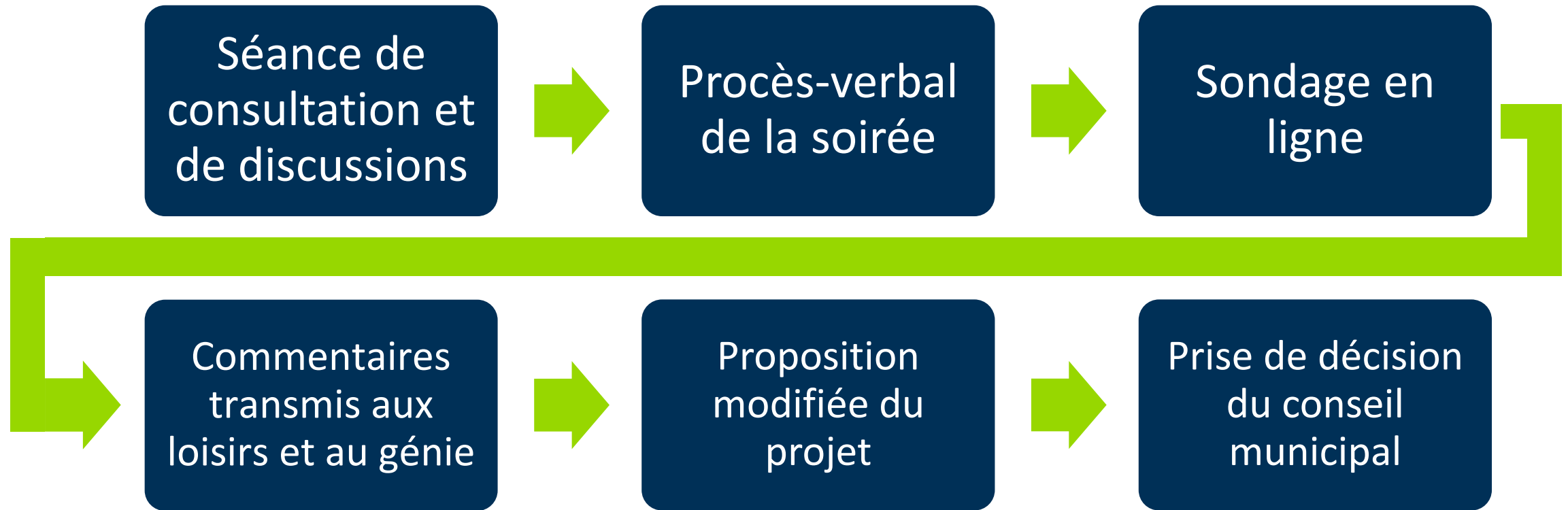
**Saint-Basile-
le-Grand**

Sondage en ligne

Exprimez votre opinion avant le dimanche 9 juillet.



Prochaines étapes



Suivez l'avancement du projet au villesblg.ca/consultation

Merci de votre présence!



**Saint-Basile-
le-Grand**